

L'ABEILLE D'ÉTAMPES

JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES

DE L'ARRONDISSEMENT

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces diverses, etc.

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DES INSERTIONS. Annonces... 20 c. la ligne. Réclames... 30 c.

PRIX de l'ABONNEMENT. Un an... 12 fr. Six mois... 7 fr. 2 fr. en sus, par la poste. Un numéro du journal... 30 c.

Les lignes de titre comptent pour le nombre de lignes de texte dont elles tiennent la place.

L'abonnement se paie d'avance, et les insertions au comptant.

Les annonces judiciaires et autres doivent être remises le jeudi soir au plus tard, sinon elles ne paraîtront que dans le numéro suivant.

Le Propriétaire Gérant, AUG. ALLIEN.

Étampe. — Imprimerie de AUG. ALLIEN.

« La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1875, dans l'un des journaux suivants: Pour l'arrondissement de Versailles, dans la Concordie de Seine-et-Oise et le Libéral de Seine-et-Oise, — pour celui de Corbeil, dans le journal l'Abéille de Corbeil; — pour celui d'Étampes, dans le journal l'Abéille

BUREAUX DU JOURNAL, RUE DU PONT-QUESNEAUX, 3, Chez AUGUSTE ALLIEN, imprimeur.

d'Étampes; — pour celui de Mantes, dans le Journal judiciaire de Mantes; — pour celui de Pontoise, dans l'Echo Pontoisien; — pour celui de Rambouillet, dans l'Annonciateur de Rambouillet. »

Heures du Chemin de fer. — Service d'Été à partir du 5 Mai 1875.

Table of train schedules with columns for stations (Orléans, Paris, Étampes, etc.) and times for various services.

ÉTAMPES.

Caisse d'épargne.

Les recettes de la Caisse d'épargne centrale se sont élevées dimanche dernier, à la somme de 3,980 fr., versés par 49 déposants dont 6 nouveaux.

Les recettes de la succursale de Milly ont été de 4,822 fr., versés par 29 déposants dont 4 nouveaux. Il a été remboursé 400 fr.

Les recettes de la succursale de Méréville ont été de 404 fr., versés par 4 déposants dont 1 nouveau. Il a été remboursé 400 fr.

Les recettes de la succursale de La Ferté-Alais ont été de 270 fr., versés par 5 déposants. Il a été remboursé 900 fr.

Les recettes de la succursale d'Angerville ont été de 263 fr., versés par 8 déposants dont 4 nouveaux.

VILLE D'ÉTAMPES.

Le Maire de la ville d'Étampes, chevalier de la Légion-d'Honneur,

Informé ses administrés que, le Dimanche 24 Octobre courant, à deux heures de relevée, en l'une des Salles de la Mairie, il sera procédé au tirage au sort de 52 obligations de l'emprunt de 200,000 fr. contracté par la Ville en 1867.

Étampes, le 8 Octobre 1875.

Le Maire, AL. BRUNARD.

** Parmi les lauréats de notre Société d'Horticulture qui avaient exposé à Corbeil, un nom a été omis, celui de M. СУОМЕТ, jardinier chez M. le baron de Limander, au château de Moignanville, qui a obtenu la médaille d'honneur en argent offerte par M. Listz, pour un lot de légumes de saison.

** Protégées par un temps magnifique, les vendanges

Feuilleton de l'Abéille

(43) Du 9 OCTOBRE 1875.

DEUX FEMMES

L'habitude et le Souvenir.

XIV

La comtesse Hélène était ce soir-là, sinon plus jolie, du moins plus charmante qu'elle ne l'avait jamais été. Entièrement revenue à la santé, depuis longtemps déjà, elle avait gardé de sa maladie une légère pâleur qui lui prêtait une distinction de plus, tandis que ses yeux, un peu cernés, avaient conservé une expression de langueur qui lui seyait à ravir.

La toilette qu'elle portait était des plus simples, tout en restant des plus riches. Sa robe de satin gris de perle était toute couverte, depuis le bas de la jupe jusqu'au corsage, d'une infinité de rangs de dentelles blanches d'un travail merveilleux. Dans sa coiffure un peu élevée, à la Marie-Antoinette, on remarquait un diamant, un seul, sans monture apparente, d'une pureté incomparable qui projetait mille rayonnements à travers ses beaux cheveux bruns. Un collier de trois rangs de perles noires, de moyenne grandeur, tombait de son cou sur ses épaules nues. Ses bras, d'une perfection rare, n'avaient aucun bracelet, aucun ornement, et une de ses mains tenait un simple bouquet d'héliotrope dont la

s'achèvent dans notre contrée, et nos plus anciens vigneron ne se souviennent pas d'avoir jamais vu une récolte aussi abondante. La plupart d'entre eux ne s'étaient munis que d'un certain nombre de fûts qu'ils croyaient suffisants; ils ont été obligés d'interrompre la cueillette ne pouvant loger toute leur récolte.

** Depuis plusieurs années, la Foire Saint-Michel n'avait été aussi complète qu'elle l'est actuellement. Contrariée dès les premiers jours par le mauvais temps, marchands et directeurs de théâtres forains pouvaient craindre pour leurs recettes. Heureusement le ciel est devenu plus élément et tout fait espérer que quelques jours de prolongation les dédommageront du petit préjudice causé par le mauvais temps.

Chaque soir le Cirque vénitien donne une représentation fort intéressante; tous les sujets rivalisent de zèle et d'entrain pour offrir au public leurs étonnants exercices.

Le Théâtre des Lilliputiens attire aussi la foule qui, tous les soirs, s'en retourne fort satisfaite des charmants spectacles et curiosités que lui offre son intelligent directeur.

Le Palais des Singes, sous l'habile direction de M. Bugny, offre également un attrait irrésistible. Ses intéressants quadrupèdes et quadrumanes transportent les spectateurs d'étonnement en étonnement: singes, chiens, chevaux, chèvres, tout travaille et obéit avec la plus grande soumission à la voix et à la volonté du maître, auquel il a fallu une patience surhumaine pour arriver à un résultat si prodigieux. Tout le monde se hâtera de profiter des dernières représentations que doit encore donner M. Bugny pour visiter son théâtre et faire connaissance avec les artistes intelligents que la baguette magique de leur maître dirige d'une façon vraiment merveilleuse.

BROY. — La dame Bizouerne, âgée de vingt-neuf ans, femme d'un fermier de Fenneville, était en état d'aliénation; elle se croyait menacée de poursuites ju-

nuance grise se confondait avec celle de la robe, des gants et du collier de perles.

Pour se rendre compte de l'effet produit par l'incomparable beauté d'Hélène, reléguée par cette toilette d'un goût exquis, il suffisait de constater la vive curiosité dont elle était l'objet.

Elle s'avançait calme et souriante, au bras du baron, sans paraître avoir conscience de l'admiration qu'elle excitait parmi les hommes et de l'espèce d'hostilité qui commençait à se manifester parmi les femmes. Il y avait tant de véritable noblesse dans sa démarche, de gracieuse fierté dans son maintien, un tel cachet aristocratique dans toute sa personne, qu'on aurait pu la prendre pour une souveraine circulant au milieu de sa cour. Chacun la regardait et lui faisait place.

Tout à coup, elle tressaillit, serra le bras du baron et lui dit :

— Quelle est cette jeune femme ? — Quelle jeune femme ? demanda le baron qui comprenait instinctivement de qui la comtesse voulait parler. — Celle qui est là, assise près de la porte, dit Hélène. Comme M. de Livry hésitait à répondre : — Cette blonde ardente, continua-t-elle, qui nous regarde en ce moment. — C'est M^{me} Maurice Deville, répondit le baron aussi simplement que possible. — J'en étais sûre, murmura M^{me} de Brionne. Elle est jolie, ajouta-t-elle après un instant d'examen. Les yeux sont beaux, le nez correct, la bouche charmante et les cheveux surtout merveilleux. Ah ! notre Maurice a bon goût.

Sa voix était calme, tandis qu'elle parlait ainsi, mais

diciaires. Elle se trouvait enceinte. Le 16 septembre, son mari appelé près d'elle, la vit ensanglantée.

Cette malheureuse femme s'était ouvert le ventre avec un rasoir. Elle a succombé le lendemain.

SOISY-SUR-ÉCOLE. — Le 49 septembre, à une heure de l'après-midi, le feu éclatait dans l'écurie et la remise du sieur Auguste Hanel. En une heure il était éteint par les pompiers.

Les dommages sont estimés à environ 4,400 francs. C'est un enfant de cinq ans qui a pris une allumette et a été mettre le feu dans la paille de l'écurie.

ANGERVILLE. — Le corps du sieur Thomin, garde-barrière au passage à niveau n° 39, a été trouvé étendu sur la voie, le 27 septembre, à trois heures et demie du matin. Il avait la tête écrasée et le bras droit coupé.

On ignore les circonstances de ce funeste accident. Thomin était à onze heures du soir à Angerville. Il est probable qu'il se sera trouvé à la rencontre de deux trains, et qu'il aura été renversé par un coup de tampon.

VILLECONIN. — Le sieur Genty (Emile-François), qui était atteint d'une affection mentale, cherchait l'occasion de se donner la mort. Le 28 septembre, il avait essayé de se couper la gorge avec un rasoir et en avait été empêché.

Le 30 septembre, échappant à la surveillance, il est allé se pendre dans la grange à une échelle appuyée contre le mur.

Genty était âgé de trente-un ans.

La foire dans mon fauteuil.

Rognures de bouquins.

L'autre jour je me disposais à aller faire mon tour de foire, on m'avait vanté les merveilles qu'elle nous offre en l'année 1875, ses Curiosités, ses Gauffres, ses Chevaux de bois, le Palais des singes, la femme à

à l'imperceptible rougeur qui venait de s'étendre sur son visage, au tressaillement nerveux de ses mains, on devinait la vive douleur qu'elle éprouvait (et qu'elle n'avait sans doute pas prévue), à se trouver ainsi tout à coup en face de Thérèse et à être forcée de reconnaître les rares mérites de cette jeune femme.

Elle aurait voulu fermer les yeux et ne plus la voir; elle ne pouvait pas : elle la regardait toujours et découvrait en elle de nouvelles perfections.

Le baron se rendit compte des douloureuses impressions qu'elle devait ressentir. Il crut aussi remarquer certains chuchotements trop significatifs parmi les personnes qui entouraient la comtesse et il jugea convenable de l'entraîner hors du salon. Pendant qu'elle le suivait, elle regardait encore Thérèse à la dérobée.

Cosimir vit avec chagrin ce départ gênant pour ses projets, mais il était homme de ressources : il conçut aussitôt un nouveau plan au succès duquel devait concourir l'espèce de revirement qui s'était produit depuis quelque temps dans l'esprit public, à l'égard de M^{me} de Brionne et qu'il importe maintenant d'expliquer.

En général, dans le monde, lorsqu'une femme mariée s'écarte du droit chemin, mais qu'elle a soin de sauver ce qu'on est convenu d'appeler les apparences, on essaye de ne pas se montrer trop sévère à son égard : le mari n'est-il pas le principal intéressé en ces sortes d'affaires, a-t-on le droit de voir ce qu'il ne voit pas, et n'est-il pas ridicule d'être plus royaliste que le roi ?

Puis, les femmes sont intéressées à se ménager entre elles : elles ont trop bonne opinion de leur cœur. pour le croire inaccessible à tout sentiment, sourd à toute prière; il peut, quelque jour, leur faire commettre, non

barbe, le Cirque vénitien, les Lilliputiens et les Disen-

ses de bonnes aventures,

Qui ne portent avec elles que des choses futures.

Je voulais consacrer mon après-midi à visiter toutes les loges, j'avais dressé à l'avance le bordereau des acquisitions que je me proposais de faire; j'étais chaussé, et prêt à partir, quand le ciel s'est obscurci, bientôt la pluie est tombée en abondance, le vent soufflait avec fracas, impossible de mettre le pied dehors. Il fallut renoncer aux jouissances que nous nous étions promis, et remettre la partie à une autre fois.

Retré dans notre cabinet, étendu dans notre fauteuil, nous maudissions les mauvais temps qui faisaient échouer tous nos projets de distraction. Que faire en son fauteuil quand le temps est maussade ? quand on n'a pas de visites à attendre ? Nous nous sommes mis à fureter dans nos bouquins, nous nous sommes abandonné tout entier à « l'esprit de musarderie qui entretenant le jeune âge dans la niaiserie qui est son apanage, laisse à l'âme la souplesse qui est le premier principe de la douceur du caractère et de la disposition à la gaieté (1). »

« C'est le propre des muses de nous amuser inutilement, a dit l'un des premiers membres de l'Académie française, Lamothe LeVayer. »

Nous nous sommes donc mis à converser avec nos bons amis, si faciles, si commodes (ce sont nos livres que nous voulons dire), et à butiner de l'un à l'autre.

J'aperçois dans le coin d'un rayon une espèce de cahier couvert d'un papier gris, on ne sait sous quel format le désigner, je l'ouvre, c'est une thèse de médecine imprimée sur un gros papier bien jauni par la poussière et la fumée. Son titre est singulier par sa forme, il porte en gros caractères suivis d'un colossal point d'interrogation :

An inter edendum ostrea meri potus? Negat Pourfour du Petit, répondant.

1745. — M. PEAGET, président.

(1) Grosley.

pas une faute, elles en sont incapables, mais une de ces imprudences aussi dangereuses que des fautes. Quant à celles que l'expérience a rendues invulnérables et qui se sentent à l'abri des surprises du cœur, leur vanité leur souffle d'être indulgentes pour les brebis égarées. En leur faisant bon accueil, elles les retiennent à leurs côtés et elles ont souvent l'occasion de les regarder et de se dire : « Pauvre brebis, tu as succombé là où j'ai résisté; quelle distance nous sépare, combien je te suis supérieure ! Reste près de moi pour qu'en plaignant ta défaite, je jouisse de mon triomphe, pour qu'en te donnant, de temps à autre, quelque coup de patte, je me donne, en même temps, des coups d'encensoir. »

Mais, ce qui est vrai pour les femmes mariées, ne l'est pas pour celles qui vivent séparées de leurs maris. On ne leur pardonne pas d'avoir méprisé certaines conventions sociales qu'on s'est astreint à respecter, de s'être montrées trop susceptibles, dans leur ménage, pour des torts que soi-même on supporte patiemment. La femme a-t-elle voulu se séparer, on lui reproche de n'avoir pas reculé devant le scandale d'un procès, tout silencieux qu'il ait été. Le mari a-t-il exigé la séparation, on se dit que pour en être arrivé à cette extrémité, il doit avoir été cruellement offensé. Enfin, on fait surtout un crime aux femmes séparées, de respirer l'air de la liberté, tandis qu'on reste soi-même séparé.

« Soyez libre, puisque vous l'avez été, mais soyez seule. » Il arrive cependant, par exception, plus tolérant à leur égard. C'est d'ailleurs clairement démontré que tous les torts côté du mari et qu'ils étaient d'une te

Traduction : Doit-on boire du vin en mangeant des huîtres ? Pourfour du Petit, répondant, le nie.

Qu'étaient-ce que MM. Pourfour du Petit et Peaget qui discutait si gravement sur une question aussi oiseuse ? Je n'en sais rien et je n'ai pas envie de le connaître. Je ne chercherai pas non plus à vous analyser cette dissertation insipide, bourrée de citations grecques et latines, dans laquelle les noms d'Aristote, d'Hippocrate et de Gallien, reviennent fréquemment. Mais sur le verso de la couverture, je trouve quelques lignes d'une vieille écriture, déjà jaunie par le temps, c'est dans ces quelques lignes que se trouve tout le mérite de la brochure, tout le piquant de la thèse ; cette note à elle seule vaut mieux que toute la dissertation, lisez plutôt :

« M. Peaget ou M. Pourfour du Petit a menti, il faut en mangeant des huîtres, boire du bon vin blanc de Champagne, léger, non mousseux. Il est à croire que l'auteur de cette thèse (président ou bachelier) a été déçu par le mauvais vin que l'on débite à Paris sous le nom de Gènein ou sous celui de Condrieux. Si le gaillard avait mangé des huîtres avec de la tisane d'ay, d'Hautvillers, d'Épernay, d'Avize, etc., il aurait rectifié sa conclusion, et se serait souhaité *collum, fauces sesquipedales*. Ah ! la bourique ! »

Dans ce temps-là, les médecins ne ménageaient pas leurs expressions, ils disaient un peu crûment leur façon de penser.

Cette note n'est pas signée, celui qui l'a écrite ne peut être qu'un champenois ; il connaît trop bien les bons crus du pays, il avait pour les apprécier *fauces sesquipedales*. Pour lui le nectar champenois avait une supériorité incontestable et le vin mousseux était sans doute la panacée des fièvres putrides.

Dans cette pensée, nous avons cherché, nous avons rapproché l'écriture de la note d'autres pièces d'écritures du temps et nous avons acquis la certitude que la note citée plus haut est de la main de Louis-Jérôme Raussin, d'Hautvillers, reçu médecin à Reims, en 1747, et à la générosité duquel la ville de Reims doit une grande partie des livres de sa bibliothèque.

Mais voici un petit livre bon à recommander à M. de Lorgeril pour venir à l'appui de son projet d'impôt sur les médicaments, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on se plaint de la cherté de MM. les apothicaires, notre petit livre est intitulé : *Œuvres charitables de PHILBERT GUYBERT, escuyer, doct. rég. en la Fac. de méd. de Paris. Sçavoir :*

Le médecin charitable. — Le prix et valeur des médicaments. — L'apothicaire charitable. — Le choix des médicaments. — Le traité du séné. — La manière de faire toutes sortes de gelées. — La manière de faire diverses confitures. — La conservation de santé. — Le discours de la peste. — Le traité de la saignée. — La méthode agréable et facile pour se purger doucement et sans aucun dégoût. — La manière d'embaumer les corps morts. — Revues et cor. — Paris, Jean Jost, 1639.

Ce livre, il paraît, fit grand bruit dans son temps. Il fut alors l'épouvantail des apothicaires et causa dans leurs boutiques un désastre pareil à celui que le système de Broussais a excité, il y a cinquante ans. Ce livre a été composé avec l'intention avouée d'apprendre au public à se passer des apothicaires et de ruiner leur métier. Il dénonce au public ces monstrueuses compositions de la médecine arabe qui était très-commode aux apothicaires pour établir de grosses parties (en français d'aujourd'hui, *Mémoires d'apothicaires*).

Grâce aux instructions de ce livre, une main domestique pouvait composer, en cas ordinaire, toutes les préparations nécessaires à la santé. Plus de recours aux apothicaires, ni pour préparer au malade ses médica-

ments, ni même pour lui rendre ces autres soins plus particuliers ordinairement commis à leurs discrètes personnes qu'on désignait dans les plaisanteries du temps sous le nom de *Mousquetaires à genoux*.

Ce petit livre qui se composait dans le principe de quelques pages, se vendait à profusion dans les rues de Paris, il fut grossi et amplifié par diverses mains jusqu'à devenir un volume de 900 pages.

Cette édition est dédiée à Guy Patin, il paraît qu'il y avait coopéré, aussi en parle-t-il souvent et avec prédilection. — « Si vous voulez empêcher qu'ils (les apothicaires) n'entreprennent et n'empâtent rien sur vous, il faut que vous les fassiez souvenir du *médécin charitable*, avec lequel nous avons ruiné les apothicaires de Paris. Faites leur entendre qu'il y a chez les épiciers de la casse, du séné, de la rhubarbe et du sirop de roses pâles, avec lesquels remèdes nous nous passons d'eux et les avons rendus si ridicules qu'on ne les veut point voir dans les maisons, et qu'ils ont bien plus de loisir qu'ils ne voudraient de garder leurs boutiques. »

Dans une autre lettre il dit : « Dans la plupart des grandes maisons, il n'y a plus d'apothicaire. C'est un homme ou fille de chambre qui fait et donne les lavements et les médecines aussi. »

Une autrefois il écrit : « Pour contenir les apothicaires dans le devoir, il faut leur faire peur du séné et du *médécin charitable*, comme l'on épouvante les enfants avec un masque. »

Si les médecins critiquaient les apothicaires, et les raillaient, le public ne ménageait pas non plus les plaisanteries aux médecins. Molière a tourné les uns et les autres en ridicule, les vieux auteurs sont remplis de plaisanteries à l'adresse de la robe qui compléte par le rabat, la perruque et la barbe vous donnait la science de discourir sur toutes les maladies :

« Médecin, ma soutane le montre. Mais sans perdre ma peine à prouver qui je suis, Par ma seule doctrine aisément je le puis. »

(BOURSULT, le *Médecin volant*.)

Je trouve dans les lettres de Boursault, poète comique, contemporain de Molière, une lettre dans laquelle il plaisante avec une fine malice un médecin auquel il envoyait sa pièce du *Médecin volant*.

« A monsieur de Quanteal, médecin de madame la princesse. »

« Vous avez souhaité, monsieur, que je vous envoyasse le *Médecin volant*, et je vous l'envoie ; mais à condition que si jamais je vais au pays et que je sois assez heureux pour y devenir malade, vous aurez la bonté de ne me pas faire languir longtemps. Remarquez, s'il vous plaît, que je ne veux pas dire, que vous aurez la bonté de m'expédier le plutôt qu'il vous sera possible, et souffrez que je vous avertisse, de peur d'équivoque, que je n'estime la médecine, qu'en ce qu'elle peut être utile à la conservation ou au recouvrement de ma santé ; parce que je mourrai bien sans le secours de personne, et particulièrement de votre faculté, de qui les homicides journaliers font trembler les plus saines gens du monde. Il meurt plus de personnes en ces quartiers-ci par la faute des médecins que vous n'en ressuscitez en celui où vous êtes par votre capacité, et Paris est si misérable pour les malades, que l'on prend plus de soin pour les faire mourir, que vous n'en prendriez pour les faire vivre. Je vous proteste, monsieur, que si l'on m'appelait à la Police, j'y donnerois bon ordre. Il ne seroit plus permis d'assassiner impunément un homme, et ces messieurs, qui ne sont médecins que par la soutane, seroient obligés, durant quelques années que je limiterois, de faire l'épreuve de leur science sur les animaux qui ne sont plus propres au travail. Si cela étoit les habiles comme vous, monsieur, n'en seroient pas plus mal, et les malades en seroient beau-

coup mieux ; vous en auriez plus de pratique, et ceux qui meurent avec tant de précipitation entre les mains de ces ignorans, ne mourraient peut être pas si vite entre les vôtres.

« Pour moy, monsieur, j'ay tant d'estime pour Vous, et tant d'inclination pour le pays, que si jamais il me prend envie de sortir du monde, j'aime mieux mourir de votre main, que de pas une autre, quand ce ne seroit qu'à cause qu'il y a de mes parens qui en sont déjà morts, et que par conséquent je suis obligé d'être, monsieur, votre très-humble, etc. »

Cette lettre est pleine de sel, Boursault était bouguignon, et il le fait voir. Puisque nous sommes en temps de foire, ne vous semble-t-il pas entendre un charlatan monté sur les tréteaux en lisant ces vers du *Médecin volant* :

Médecin passé maître, apprenti d'Hippocrate, Je compose le baume et le grand Mithridate (1) ; Je sçais par le moyen du plus noble des arts, Que qui meurt en février n'est plus malade en mars ; Que de quatre saisons une année est pourveüe, Et que le mal des yeux est contraire à la veüe. Rien n'abrège la vie à l'égal de la mort.

Dans cette pièce Crispin déguisé en médecin en réponse à Fernand qui lui annonce que sa fille malade n'a pas vu de médecin, s'écrie :

« Elle a donc quelque mauvais dessein, Puisqu'elle veut mourir sans aucune ordonnance. De ces sortes de maux nostre école s'offense. Quand un homme se trouve en état de périr, Toujours un médecin doit l'aider à mourir ; Et c'est faire éclater des malices énormes, Que vouloir refuser de mourir dans les formes. »

Savez-vous qui a créé la farce en plein vent, inventé le *boniment*, improvisé la parade ? Quel est le jovial et grotesque ancêtre du théâtre de la foire ?

Le maître d'un tréteau dressé à l'entrée de la place Dauphine, sur le Pont-Neuf, en face le *Cheval de Bronze*, oubliant le roi pour sa monture, se faisait appeler Mondor. Il avait pour valet Tabarin, en toilette blanche. Le maître et le valet étaient frères ; l'un, Mondor, s'appelait Philippe Girard ; l'autre, Tabarin, se nommait Antoine Girard.

Sur leurs tréteaux, ils jouaient des farces, ces farces n'étaient que des parades, et ces parades n'étaient qu'un truc de charlatan, pour attirer la foule et lui faire acheter des pommades et des opiat.

L'auteur des pièces qu'ils jouaient n'est pas connu et c'est l'acteur qui a fait tout le succès de ces farces. Le cadre en est fort simple, c'est encore lui qui de nos jours sert de canovas dans les parades. Tabarin propose à son maître une question burlesque, le maître la tranche par une calembredaine ou un gros mot.

Dans les *Tabarinades* les joyaux sont rares, mais en revanche le sel y abonde. Qui voudrait croire que plus d'une scène de Molière, plus d'un apologue de La Fontaine, sont sortis d'une farce de Tabarin ? On voit dans plusieurs de ces parades, figurer le sac dans lequel Scapin enferme Géronte ; c'est aussi dans l'une d'elles que La Fontaine a trouvé la fable du *Gland et de la Citrouille* :

« En me promenant dans le jardin, j'ay aperçu une grosse citrouille (par ma foy c'estoit un vray tambour de Suisse !) qui estoit pendue en l'air. J'admire comme la nature avoit eu si peu d'esprit de dire, qu'un si gros fruit fust soutenu d'une si petite queue, qui, au moindre vent, pouvoit rompre. — « Tu accusois la nature sur ce subjectif ? — « Je l'accusois d'indiscrétion, comme de vray, il doit y avoir une proportion *inter sustinens et sustentum*. Mais quand j'ay esté plus avant dans le bois qui est à l'extrémité du jardin, j'ay bien changé d'avis. Par la mordienné,

(1) Le Mithridate était un antidote, que vendaient les opérateurs en plein air ; son nom lui venait de ce fameux roi du Pont, qui s'était rendu invulnérable aux poisons.

— Les commissaires du bal, lui dit-il, viennent de décider qu'on ferait avant la fin de la soirée une quête pour les pauvres. Ils m'ont prié d'user de mon influence auprès de toi, pour que tu veuilles bien accepter cette bourse et te charger de la faire remplir.

— Du moment qu'il s'agit des pauvres, je ne puis refuser, dit Thérèse en prenant la bourse. Mais, continua-t-elle, comment pourrai-je traverser tous ces salons ? La foule, il me semble, est de plus en plus grande.

— En effet, madame, dit le chevalier, en s'avançant au bras de son ami, je viens de soutenir une véritable lutte pour parvenir jusqu'ici.

— Je ne sais pourquoi on a choisi un emplacement si restreint pour donner ce bal, fit observer à son tour le vicomte.

— Mon Dieu ! Messieurs, la raison en est bien simple, s'écria Casimir, en se jetant tête baissée dans la première conversation qui s'offrait à lui, avec l'espérance de la diriger au gré de ses secrets desirs, ce n'est pas la première fois que cet hôtel sert à un bal pour les pauvres ; déjà l'année dernière, il a été approprié à cet usage : on se conforme à l'habitude, voilà tout.

— Quoi ! c'est vous, mon cousin, qui parlez de l'habitude ? Vous ne vouliez pas autrefois compter avec elle, fit observer Thérèse, enchantée d'avoir une occasion de distraire Casimir de ses projets et ne se doutant pas, au contraire, qu'elle lui tendait la perche et qu'il allait s'empresser de la saisir.

En effet, Casimir, s'adressant à Thérèse, mais élevant la voix de manière à se faire entendre de toutes les personnes présentes dans le salon, lui répondit :

j'étois perdu si la nature eût fait autrement. Car en passant par dessous un grand chesne, j'entendis chanter un oiseau qui, par son doux ramage m'arresta tout court ; et comme je voulois regarder en haut, un gland me tomba sur le nez. Je fus contraint d'avouer que la nature avoit bien fait, car si elle eust mis une citrouille au sommet du chesne, cela m'eust cassé le nez. — « Il eust fait beau te voir, avec ton nez en écharpe, boire à la bouteille. » — « Je vous jure par les *Georgiques* de Virgile, mon maître, que c'étoit le moyen par où la nature me pouvoit empêcher de porter des lunettes en ma vieillesse. »

Nous nous sommes abandonné bien longtemps à notre amour de la musarderie, butinons encore dans un recueil de chansons, un couplet ; si vous n'avez pas encore visité notre foire, il pourra vous donner l'envie d'aller vous y promener :

V'nez voir messieurs not' ménagerie, Vrai, ça mérite d'être vu ; Les dam's en auront l'am' ravie, Ell's s'écrieront : c'est du cosu ! Les animaux qu'ici l'on montre N'sont pas malins, ils sont mechans ; Avec leurs patt's s'ils sont touchant, Avec leur bec quelquefois ils sont mordants ; Et chos' que rar'ment on rencontre Ce sont des animaux parlans.

Tablettes historiques d'Étampes.

16 OCTOBRE 1821.

M. Tullières, maire de la ville d'Étampes, chevalier de Saint-Louis et de celui de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, informe par une circulaire imprimée ses concitoyens de l'ouverture d'une nouvelle route d'Étampes à Pithiviers.

« Déjà, dit-il, elle a reçu sa perfection du côté de Pithiviers, l'espace d'un myriamètre et demi. »

Dans cette lettre il annonce à ses administrés que le Conseil municipal a tellement reconnu l'utilité de cette route qu'il vient de voter une somme de 4,200 fr. » et il ajoute :

« Le Conseil municipal compte sur la bonne volonté des habitants d'autant plus nécessaire que ce n'est qu'à cette condition que le Conseil général du département a alloué pour la confection de la route, dont est question, la somme de 49,000 francs.

« Pour jouir promptement des avantages qu'elle procurera, tous les habitants sont invités à concourir à sa confection par des souscriptions libres en voitures et en chevaux. Ceux qui n'ont ni voitures ni chevaux sont appelés à y coopérer par des dons volontaires en argent. »

P. M.

Nouvelles et faits divers.

— Par décision de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, la ville d'Arras vient d'être désignée pour le siège du concours régional qui aura lieu en 1876, entre les départements de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais, de la Seine, de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise et de la Somme.

— D'après un tableau publié par le *Bulletin des Halles*, la production du froment, dans Seine-et-Oise, sera cette année de 4,650,000 hectolitres. Elle avait été de 2,479,770 hectolitres en 1874.

Les appréciations générales de la récolte de 1875 sont, d'après ce journal, les suivantes : froment, récolte passable ; seigle, passable ; orge, passable ; avoine, assez bonne ; pommes de terre, bonne.

En 1874, le froment a fourni un rendement de 28.8 à l'hectare.

— Depuis le jour, où je vous ai fait ma petite théorie, j'ai dû changer d'opinion sur l'habitude, car mille exemples famens sont venus me prouver sa puissance et celle des souvenirs. Sans aller bien loin, continua-t-il lentement, en accentuant tous ses mots et en se tournant de préférence vers la partie féminine de l'assemblée, chacun n'a-t-il pas rencontré dans ce bal une fort jolie femme, très-riche, très-titrée, autrefois séparée de son mari, maintenant veuve, qui, malgré certains événements survenus dans l'existence d'une autre personne, se plaît à donner raison au refrain de la chanson :

Et l'on revient toujours A ses premiers amours.

Cette insinuation était des plus claires pour les personnes présentes, car cette scène, avons-nous déjà dit, se passait dans le salon réservé à quelques privilégiés, dont la plus grande partie connaissait depuis longtemps la comtesse et la jalousait ouvertement ou en secret. Cependant les paroles de Casimir auraient pu ne pas produire l'effet qu'il en attendait, si M^{me} de Brionne était restée dans la galerie livrée au public, où l'avait entraînée le baron. Mais le hasard fit que M. de Livry, n'ayant pu trouver de place pour la comtesse et la voyant fatiguée, eut la malencontreuse idée de la reconduire dans le salon réservé. Ils y parurent au moment où Casimir finissait de fredonner les deux vers qui pouvaient s'appliquer à la liaison de Maurice et d'Hélène.

Au même instant, d'un commun accord, tous les regards se portèrent sur M^{me} de Brionne. Elle entendit de toutes parts ces perfides ricanements que l'éventail essaye poliment d'assourdir, mais qui n'en parviennent pas moins aux oreilles des intéressés. Elle s'aperçut des

femme de cœur ne pouvait les pardonner ; c'est ensuite lorsque certains détails disposent à l'indulgence. Ainsi on pardonne plus aisément à la femme occupant une grande position dans le monde et consacrant une partie de sa fortune à l'amusement de ses amies, qu'à celle dont l'existence est modeste et retirée. On consent à fermer les yeux sur certains écarts de conduite, à la condition expresse que l'amour-propre et le plaisir y trouveront quelque profit. « Paris vaut bien une messe, » disait Henri IV, qui de protestant se faisait catholique. « De belles fêtes valent à celles qui les donnent quelques indulgences, » disent les femmes qui d'intolérantes se font tolérantes.

Ces diverses considérations expliquent la faveur dont la comtesse Hélène put jouir pendant plusieurs années, malgré sa séparation et l'intimité qu'on prétendait exister entre elle et Maurice. Mais, un jour, le monde crut être dupe de son intelligence : si M^{me} de Brionne avait un beau nom et un joli titre, elle ne faisait pas de visites et elle en rendait le moins possible ; ce qui procurait rarement l'occasion de recevoir sa carte armoriée et de la laisser négligemment traîner de table en table. Les dispositions de son hôtel lui permettaient de donner des fêtes, mais elle n'en donnait pas ; elle se contentait d'offrir le thé à quelques intimes, et, du reste, n'était pas de ceux qui voulaient. Enfin, si ses équipages étaient nombreux, elle n'en sortait que pour aller faire un tour au bois de Boulogne qu'il lui fallait aller chercher à la messe.

Cette occasion ne tarda pas à se présenter ; peu d'instants après la sortie de M^{me} de Brionne, Maurice entra dans le salon, s'approcha de sa femme que plusieurs personnes entouraient, et lui remettant une de ces amonitions en soie qui servent à quêter dans les églises :

— On lit dans la *Pall Mall Gazette* :

La découverte d'un moyen simple et efficace d'éteindre le feu, est un des grands besoins de l'époque. Aussi croyons-nous bon de citer ici que la destruction d'un navire chargé de coton, et à bord duquel le feu avait éclaté, vient d'être arrêtée par l'application de la vapeur de l'eau bouillante. Voici dans quelles circonstances cet heureux événement s'est produit.

Le navire *Prairie-Bird*, ayant à son bord un chargement de coton, prit feu dans son voyage de la Nouvelle-Orléans à Liverpool. Le feu était selon les apparences, le résultat de la combustion spontanée.

Le navire se trouvait à environ cinquante milles de distance de Key-West, lorsque le feu éclata dans ses entreponts. Le capitaine fit immédiatement fermer tous les panneaux et toutes les autres ouvertures, et il mit le cap sur Key-West, tandis que la combustion s'opérait lentement dans la cale.

A son arrivée, il fit placer un steamer à côté du navire, fit pratiquer un trou dans le pont, y plaça un tuyau de vapeur qu'il fit jouer sans interruption pendant vingt-une heures consécutives sur le coton en feu, et lorsque après ce temps les panneaux furent ouverts, l'incendie était complètement éteint.

La cargaison dut être débarquée tout entière, temporairement et par précaution, tant la chaleur était encore intense. Deux cent soixante-dix-neuf balles furent expédiées à New-York pour être vendues comme coton avarié, et le reste, remis à bord, vient d'arriver à Liverpool sans autre accident. On travaille en ce moment à décharger le *Prairie-Bird*.

— Les savants sont d'ordinaire des originaux dont on se moque un peu, mais ce sont des chercheurs infatigables, et qui rendent de véritables services à l'humanité, et même à ceux qui ont passé de vie à trépas.

On sait que depuis longtemps les savants s'occupent de la conservation des viandes, et que les divers moyens auxquels on a eu recours jusqu'à présent, sont loin d'avoir atteint le but qu'on s'était proposé. C'est ainsi qu'il se perd, au Paraguay, des quantités énormes de viande, parce que l'on ne sait comment la conserver.

On sait, d'autre part, que la crémation des corps n'a pas reçu une solution satisfaisante, et qu'il sera extrêmement difficile de la faire passer dans nos mœurs. Un savant, M. Rostain, a proposé dernièrement à l'Académie des Sciences l'emploi de la garance pour la solution de ces deux problèmes d'un si haut intérêt.

M. Rostain a placé sur un lit de garance en poudre un morceau de veau qu'il a ensuite recouvert d'un linge et d'une nouvelle couche de garance; il a fermé ensuite le vase.

Un mois après, il a étudié la composition chimique de ce morceau de viande, et il a reconnu qu'il avait perdu 65 p. 0/0 de son poids, et qu'elle commençait à se momifier. Il lui a été impossible d'y découvrir aucun commencement de putréfaction.

M. Rostain a proposé l'emploi de la garance pour la momification des corps.

Grâce à ce procédé, nous pourrions conserver nos défunts comme les anciens Egyptiens, et les sortir de leur armoire, chaque année, le jour de la Commémoration des Morts.

— Toutes les petites industries de Paris ne sont pas également connues. On sait que rien ne se perd, que tout se ramasse, mais on ne connaît pas dans ses détails l'exploitation du pavé parisien.

Qui se douterait que l'exploitation des seuls bouts de cigares représente, pour ceux qui s'y livrent, un bénéfice net de DEUX CENT CINQUANTE MILLE FRANCS !

Encore ce chiffre est-il au dessous de la vérité. Pour

chuchotements qui s'élevaient sur son passage, des conversations qui se tassaient tout à coup, des regards qu'on se lançait. Elle s'avança et le cercle formé devant elle s'élargit démesurément. Elle voulut s'asseoir sur un canapé où restait encore une place, et deux femmes qui étaient assises se levèrent et s'éloignèrent aussitôt.

La mine avait éclaté, l'orage venait de fondre. Cette société si polie, si distinguée, si courtoise, se vengeait à sa manière avec les armes dont elle pouvait disposer : le ricanement, le sourire et la froideur, de l'esprit d'Hélène, de sa beauté, de sa fortune, de sa façon de vivre, de son éloignement pour le monde, de son peu de goût à se prodiguer et à étendre ses relations, enfin, de son incontestable supériorité en toutes choses.

Ah! Casimir, tout léger qu'il était, avait fait preuve d'une grande perspicacité, lorsqu'il avait lancé sa malveillante insinuation. Dans le monde, il le savait, on entend à demi-mot; une voie de fait et une injure révoltent d'ordinaire et engagent à prendre le parti de l'insulté, mais une bonne petite perfidie, des paroles assez transparentes pour être comprises, assez obscures pour ne pas blesser le bon goût, déplaisent rarement et font presque toujours sourire à l'agresseur.

Aussi jouissait-il de son triomphe, et pour qu'il servit à sa justification, il se pencha vers Thérèse et lui désignant Maurice dont le baron de Livry essayait à grand-peine de calmer l'irritation :

— Eh bien, dit-il, on la reconnaît, il me semble, et Maurice se reconnaît aussi. Suis-je encore un calomniateur ?

Pour toute réponse, Thérèse lui tourna le dos et se dirigea doucement vers son mari qu'elle ne perdait pas de vue depuis un instant.

l'établir, nous nous basons sur le travail moyen de ceux qui font profession de ramasser des bouts de cigares; mais il nous est, on le comprendra, impossible de chiffrer tout ce qui leur échappe, tout ce qui est ramassé par les amateurs économes ou besoigneux.

Le ramasseur de bouts de cigares se lève dès l'aube, et court tout Paris, particulièrement les Champs-Élysées et les boulevards. Notez qu'ils achètent aux garçons de café les bouts de cigares laissés par les clients, ce qui dénote chez eux une certaine aisance.

Vers six ou sept heures, ou un peu plus tard même, suivant la saison, leur tournée est finie; ils se rendent alors sur l'une des berges de la Seine, vident leurs poches et trient leur marchandise.

Les londrès, les cinq centimes, etc., etc., sont mis ensemble; chaque espèce constituera une qualité de tabac différente et cotée proportionnellement.

Le chasseur de cigares tire alors de sa poche son outillage, qui se compose de : 1° un petit carreau de bois, sur lequel il coupera le tabac; 2° un canif pour ouvrir; 3° une pierre à repasser pour aiguïser le canif.

Le tabac, une fois préparé, se vend à raison de 2 fr. 50 la livre; les acheteurs de ce tabac sont principalement les balayeurs, les chiffonniers, les chasseurs de rats, quelques ouvriers, etc.

On compte à Paris environ deux cents ramasseurs de bouts de cigares, qui font chacun une recette de 3 fr. 50 c. par jour au moins, — parfois ils gagnent jusqu'à 5 fr.

Les deux cents ramasseurs de bouts de cigares gagnent donc à eux tous : SEPT CENT FRANCS PAR JOUR, SOIT PAR AN DEUX CENT CINQUANTE MILLE FRANCS.

— A propos du tabac, ce pauvre tabac... on lui en veut.

Un savant vient de résumer en *actif* et *passif* ses propriétés agréables et nuisibles.

Voyons l'actif :

« Le tabac endort l'ennui en calmant les douleurs physiques et morales ;

« Il rend moins urgent le besoin de nourriture ;

« Il crée une nouvelle industrie, source de richesse pour les peuples ;

« Il vivifie la pensée et poétise l'existence en nous isolant dans l'atmosphère intérieure de nos souvenirs, donnant ainsi à l'homme de nouvelles et délicieuses jouissances. »

Au passif maintenant :

« Il diminue la force physique, affaiblit la plupart de nos organes ;

« Il entrave le développement de la jeunesse, produit des névroses de toutes sortes ;

« Il prédispose à l'asthme et à la phthisie, et peut abrèger la vie ;

« Il affaiblit la volonté et la pensée, et rend moins sensible aux saines jouissances ;

« Enfin il grève d'une dépense notable le budget du pauvre, qu'il entraîne facilement à l'oisiveté et à l'ivresse.

Et nunc erudimini, amateurs de pipes, de cigares et de cigarettes.

— A l'occasion du concours agricole qui vient d'avoir lieu à Gisors, le *Nouvelliste de Rouen* donne les détails qui suivent sur cette petite ville :

« A égale distance de Rouen et de Paris se trouve une jolie petite ville, qui a joué son rôle dans l'histoire et qui possède une merveille, un château-fort qui est le plus curieux monument de l'architecture militaire du XII^e siècle en France. Gisors est fier, et à juste titre, de son château historique qui domine toute la vallée de

Elle le rejoignit sans qu'il eût pu la voir venir, au moment où d'une voix dont le timbre était contenu, mais que la colère rendait tremblante, il s'écriait en s'adressant au baron :

— Je ne la laisserai pas insulter devant moi; c'est à moi de la défendre !

En parlant ainsi, il dit un pas vers M^{me} de Brionne et se trouva au milieu du salon, ayant à sa droite Hélène, à sa gauche Thérèse qu'il ne voyait pas.

Alors, Thérèse un peu pâle, mais le sourire sur les lèvres, lui toucha le bras et lui dit doucement :

— Permettez, mon ami, je voudrais passer.

Il s'arrêta, tout interdit à la vue de sa femme. Depuis un instant il avait oublié sa présence dans le bal; il ne songeait peut-être même plus qu'il était marié.

Elle profita de ce moment de stupeur, passa devant Maurice, sourit aux hommes qui s'écartèrent avec respect, salua les femmes qui la regardaient avec une sorte de compassion, et, avant que personne eût pu deviner son projet, elle se trouva devant Hélène, et elle lui dit, aussi naturellement qu'elle put, avec une grâce infinie :

— On vient, madame, de me prier de quêter pour les pauvres et je suis un peu intimidée, je l'avoue, à l'idée de traverser seule tous ces salons; consentiriez-vous à me rendre le service de vous joindre à moi ?

— Ah! murmura M^{me} de Brionne, sans qu'on l'entendit.

Et, essayant en cachette, derrière son bouquet une arme que les dédains de tous n'avaient pu faire couler et que l'action de Thérèse venait de faire remonter de son cœur à ses yeux, elle se leva et répondit à haute voix :

l'Épée, aussi bien que de ses annales. Henri IV a été roi de Gisors, vous entendez bien.

« Le 21 octobre 1593, après avoir abjuré à Pontoise, il vint à Gisors où jamais, dit un historien, on n'avait encore pu persuader au peuple de crier : Vive le roi !

A son arrivée, il se rendit à l'église. Le curé, Pierre Neveu, fit assembler son clergé et adressa au roi un discours dans lequel il lui demandait « avec quel esprit il voulait rentrer dans l'arche, » et le pria de vouloir bien réitérer la profession de foi qu'il avait faite à Pontoise.

Le roi s'agenouilla devant la croix « avec une dévotion qui tira les larmes de toute l'assistance; » alors les portes s'ouvrirent, des cris réitérés se firent entendre de toutes parts avec enthousiasme, et Henri IV s'écria gaiement : « Ventre Saint-Gris! me voilà enfin roi de Gisors ! »

L'enceinte du château de Gisors se compose d'une muraille fort élevée, reliant douze tours, la plupart carrées et ouvertes à la gorge à l'intérieur, afin d'être reprises plus facilement si l'assiégeant venait à s'en emparer. Toutes ces tours existent encore au niveau du chemin de ronde.

La plus intéressante est le donjon, d'un diamètre énorme, et dont la construction est due à Philippe-Auguste, comme le donjon de Vieux-Château qui existe encore à Rouen. Admirablement conservée, elle doit à une légende dramatique le nom de « Tour-du-Prisonnier. »

Dans l'enceinte, immense place d'armes où eurent lieu des entrevues royales, et que la municipalité, en respectant le caractère du monument, a transformée très-habilement en jardins, se dresse le premier donjon du château. Le tout embrasse une superficie de quatre hectares, et on devine quelles splendides promenades ont pu créer ces fossés, ces esplanades, ces demi-lunes, où les arbres séculaires et les massifs profonds de verdure laissent entrevoir les décapures des créneaux et les revêtements des tours comme autant de témoins des exploits de nos ancêtres.

— Une bonne annonce dans les *Petites Affiches* :

Pour le prix de l'agencement,
Fonds de FRUITERIE et LAITAGE,
A vendre, pour cas de veuvage,
Le mari mort tout récemment
La femme perd l'achalandage;
C'est une vraie occasion,
L'épouse seule, — ça s'explique,
Ne peut faire aller sa boutique
Sans prendre avec elle un garçon;
Pour peu que cette affaire plaise,
Adressez-vous sept, rue Française.

Le Canard aux navets.

Un canard au bas d'une échelle,
Dans une mare barbotait;
Tout en haut en battant de l'aile
Un autre canard montait.
Celui du bas, le plus sage,
Se ferait moins mal s'il tombait,
Le canard bas avait donc l'avantage
Que le canard haut n'avait.

TENTE NIVELON.

M. NIVELON donnera demain *Dimanche 10 Octobre*, le dernier grand bal de la foire Saint-Michel. Sa vaste tente sera splendidement décorée et éclairée.

Les prix d'entrée sont réduits à **50 centimes**, et les danses à **20 centimes**.

— J'accepte volontiers, madame, et je vous remercie de votre bonne pensée.

Alors, Thérèse se tourna vers son mari, le pria de la précéder et de lui faire faire place. Elle tenait un des côtés de l'armoire, Hélène tenait l'autre, et toutes deux répétaient la phrase usitée en pareille circonstance : « Pour les pauvres, mesdames; pour les pauvres, messieurs... »

Elles parcoururent ainsi tous les salons de l'hôtel, et, quand la quête fut terminée, Hélène, s'adressant à la femme de Maurice, lui dit, à voix basse, avec une émotion qui lui prêtait un charme de plus :

— Et moi, madame, me permettez-vous de joindre mon offrande à celle de tout le monde ?

— Certainement, madame, répondit Thérèse, et tendant l'armoire : « Pour les pauvres, » ajouta-t-elle.

— Ah! s'ils voulaient prier pour moi, murmura la comtesse.

— Ils prieront pour nous, madame, répliqua Thérèse.

XV

L'attitude de M^{me} de Brionne, dans la situation embarrassante où elle s'était trouvée, avait été calme et digne. Sans paraître vouloir braver trop ouvertement les regards dirigés de son côté, elle ne courba pas la tête et on n'eut pas la joie de lui voir baisser les yeux. Avec le tact qui la distinguait et sa grande habitude du monde, elle avait cependant remarqué les chuchotements dont elle était l'objet, elle s'était rendu compte de la scène qui avait dû se passer pendant son absence, et au sujet de laquelle le baron fut contraint de la renseigner d'une façon complète, lorsque, la quête terminée, il la

Marché aux bestiaux du 2 Octobre 1875.

	Amenés.	Vendus.
Moutons.....	44096	5155
Vaches.....	405	40
Chevaux.....	72	32
Porcs.....	405	76
Anes.....	44	3
Totaux....	44392	5306

Les arrivages ont été moins importants qu'au mois dernier; les acheteurs étaient en très-petit nombre, aussi les ventes ont été lentes et difficiles. Il y a eu une nouvelle baisse sur les moutons de boucherie; quant aux autres bestiaux, les cours étaient les mêmes qu'au marché précédent.

M^e FRAIGNAUD, notaire à Franconville près Paris, demande de suite un **Principal Clerc** capable. — Se présenter. 2

État civil de la commune d'Étampes.

NAISSANCES.

Du 4 Octobre. — LAURAY Emile Fernand, faubourg Evezard, 23. — 6. DEUSESE Paul-Benoît-Joseph, rue de la Cordonnerie, 16.

PUBLICATION DE MARIAGE.

Entre : PEIGNE Jules, 25 ans, poseur au chemin de fer, rue Saint-Martin, 64; et D^{me} BERCHÉ Ernestine-Rosalie, 20 ans, couturière, rue Saint-Martin, 62, et de droit à Nanteau-sur-Essonne (Seine-et-Marne).

DÉCÈS.

Du 3 Octobre. — AUCLAIRE Maxime-Paul, 18 mois, rue du Perray, 5. — 6. DESCROIX Claude, 57 ans, marchand de peaux de lapin (Hospice).

Pour les articles et faits non signés : **ACC. ALLEES.**

Nous vous parlions l'an dernier du cachemire de l'Inde pour robes. Aujourd'hui il fait fureur et comme toujours les imitations sont nombreuses; mais l'**Union des Indes**, rue Auber, 1, Paris, nous a mis en garde contre les contrefaçons en ornant le véritable cachemire de l'Inde d'une lisière chinée à jour, laquelle rend fou les imitateurs. L'**Union des Indes** a le seul dépôt en Europe de ce bon tissu pure laine et en envoi des échantillons à toute demande.

Nous engageons nos lecteurs à voir aux annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offerte par la maison ABEL PILON, de Paris. 52-42

AVIS TRÈS-IMPORTANT

La guérison de la phthisie pulmonaire, de la bronchite chronique, de l'anémie, pauvreté du sang, du catarrhe pulmonaire, de la consommation et de l'épuisement prématurés, est une vérité acquise à la science : le remède le plus efficace entre tous ceux employés jusqu'à ce jour pour combattre ces affections de poitrine, est sans contredit la FARINE MEXICAINE, DEL DOCTOR BENITO DEL RIO. Cet aliment délicieux convient à tous les tempéraments. D'un goût agréable et d'une digestion facile, la FARINE MEXICAINE se recommande aux convalescents, aux vieillards et aux enfants faibles ou à ceux dont la croissance a été trop rapide.

100,000 guérisons constatées en 10 ans.

Se méfier des contrefaçons, exiger la signature du DOCTOR BENITO DEL RIO et du Propagateur R. BARLERIN, de Tarare.

La FARINE MEXICAINE se trouve à Étampes, à St Basile, rue St-Jacques et rue Ste-Croix, près le chemin de fer, chez M. PASQUIER, négociant. Epicerie de choix et magasin spécial pour Chaus-sures. 52-42

reconduisit à sa place. Aucun détail ne lui avait échappé : elle avait reçu, en pleine poitrine, tous les traits que des vanités froissées, des susceptibilités ridicules ou des vertus trop farouches s'étaient fait un plaisir de lui lancer.

Il n'est pas du reste nécessaire d'être une femme d'esprit et une femme du monde pour percevoir ces sourdes rumeurs qui tout à coup se répandent discrètement dans un salon. Un sens particulier dont nous sommes doués nous permet de les saisir au passage et de deviner presque instantanément que c'est nous qu'elles intéressent. Une sorte de courant magnétique existe toujours entre les différentes personnes réunies dans un même lieu; et nous arrivons facilement à nous faire une idée à peu près exacte du degré de sympathie que nous inspirons. Cette expression dont se servent beaucoup de femmes : « Le me sens en beauté, ce soir, » est une des plus vraies. On n'a pas encore eu le temps de leur dire qu'elles étaient belles, elles ne se sont entrevues dans aucun miroir, mais elles sentent qu'elles plaisent, elles devinent qu'elles ont du succès, elles sont en contact immédiat et direct avec leurs muets adorateurs, elles perçoivent exactement les bruits significatifs qu'elles soulèvent sur leur passage.

La malveillance dont il arrive qu'on soit l'objet se sent encore plus aisément, car elle se manifeste par des façons, négatives peut-être, mais qui n'ont rien de transparentes. Un silence glacial, des regards qui tournent, un vide qui se fait, vous édifie sur la nature du sentiment que vous inspirez.

ADOLPHE

(La suite au prochain numéro).

Un Journal parlementaire.

DÉPUTÉS FONDATEURS :

MM. BARTHÉLEMY-SI-HILAIRE, général BILLOT, BOUCAU CHARTON, CRÉMIER, FAYE, FUCHS, GRÉVY, JOZON, O. DE LA FAYETTE, LEROYER, LUCY, MÉLIAN, RAMEAU, RIONDEL, LÉOU ROBERT, CH. ROLLAND, SÉNARD, TASSIN, TURQUET, WARNIER, WILSON, etc.

Reorganisée sous le patronage de nombreux députés de la Gauche et du Centre Gauche, dont elle est devenue l'organe accrédité. L'Opinion est le seul journal républicain qui publie tous les jours le compte-rendu analytique officiel des débats de l'Assemblée. Quant à la ligne du journal, les noms qui figurent plus haut suffiraient à la déterminer. Le développement graduel de toutes les libertés, le respect de tous les droits, une politique républicaine, libérale et progressive, tel est le programme de l'Opinion.

Mais on ne vit pas de politique pure : le mouvement commercial, intellectuel, artistique, occupe généralement une place insuffisante dans les journaux politiques. Rien n'a été négligé pour rendre le journal, sous tous ces rapports, digne des hommes éminents qui ont participé à sa réorganisation, et du public républicain auquel il s'adresse.

ABONNEMENTS : 16 francs par trimestre.

BUREAUX : RUE COQ-HÉRON, 5, PARIS.

L'Opinion Nationale est en vente dans toutes les gares de chemins de fer.

PRIME GRATUITE

offerte aux abonnés nouveaux :

Le **Siège de Paris**, un beau volume in-8°

L'ALMANACH GRESSENT pour 1876 vient de paraître ; il contient les moyens les plus pratiques de tirer parti des plantations rapprochées, lorsqu'elles sont ruinées ; pour la restauration des arbres ravagés par la grêle ; une étude complète sur la création des jardins d'agrément, la culture des fleurs, etc.

Prix : 50 cent. franco par la poste, contre timbres adressés à M. GRESSENT, professeur d'arboriculture à **Sannois** (Seine-et-Oise).

Les Abonnés dont l'abonnement expire ou est expiré sont priés de le faire renouveler. — Nous les prions qu'à défaut d'ordres contraires, afin qu'ils n'éprouvent pas d'interruption dans l'envoi du Journal, nous continuerons de le leur adresser.

ANNONCES.

(1) Etude de M^e BREUIL, avoué à Etampes, Rue Saint-Jacques, n° 50.

VENTE

Par suite de surenchère du sixième,

En l'audience des Saisies immobilières du Tribunal civil de 1^{re} instance, séant à Etampes, Au Palais de Justice de ladite ville,

MAISON

Avec SES AISANCES ET DÉPENDANCES, Sise à **Etréchy**, rue du Gord, EN UN SEUL LOT.

L'Adjudication aura lieu le **Mercredi 3 Novembre** mil huit cent soixante-quinze, Heure de midi.

On fait savoir à tous qu'il appartiendra que :

Par suite d'une surenchère du sixième faite au greffe du Tribunal civil de première instance, séant à Etampes, le quatre octobre mil huit cent soixante-quinze, enregistrée et dénoncée conformément à la loi, par M. Emile Alcindor Margotin, commis de carrières, demeurant à Etréchy, sur l'adjudication prononcée au profit de M. Julien Cochonneau, menuisier, demeurant à Etréchy, moyennant le prix principal de huit cent trente francs, ainsi qu'il résulte d'un procès-verbal dressé par M^e Pasquet, notaire à Chalo-Saint-Mard, le vingt-six septembre dernier, enregistré, sur les poursuites de vente sur licitation, exercées à la requête de : 1^o M. Harmand ; 2^o M. et madame Kuhlmann, ci-après nommés, le mari ayant agi tant en son nom personnel que pour assister et autoriser la dame son épouse, contre M. Henri-Adolphe Aury, maçon, demeurant à Etréchy, rue Fontaine ; — au nom et comme tuteur de : 4^o M. Paul Bertrand Gilbert, fils naturel, né le vingt-un juillet mil huit cent cinquante-huit, reconnu et légitimé par l'acte de célébration du mariage de ses père et mère, en date, à Etréchy, du six novembre mil huit cent soixante-un ; — 2^o Mademoiselle Céline-Henriette Gilbert, née le dix-sept septembre mil huit cent soixante-deux ; — 2^o et M. François-Alphonse Gilbert, né le vingt-neuf décembre mil huit cent soixante-quatre, ses neveux et nièce ; — En présence de M. Louis-Isidore Legrain fils, cultivateur, demeurant à Etréchy, au nom et comme subrogé-tuteur des mineurs Gilbert, sus-nommés ;

Il sera,

Aux requête, poursuite et diligence de M. MARGOTIN, sus-nommé, surenchérisseur ;

En présence ou aux dûment appelés de :

4^o M. Louis-Auguste Harmand, journalier, demeurant à Chauffour, chez M. Sellerin ;
M. Eugène-Alfred Kuhlmann, porteur aux Halles de Paris, rue des Bourdonnais, numéro 10 ;
M. Marie-Harmand, son épouse,
M. le dit sieur Kuhlmann, tant en son nom personnel que pour assister et autoriser la dame

son épouse ; — Ayant poursuivi la vente de l'immeuble surenchéri ;

Ayant pour avoué M^e Breuil ;

3^o M. Cochonneau, sus-nommé, adjudicataire de l'immeuble surenchéri ;

Procédé, aux jour, lieu et heure sus-indiqués, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal civil de première instance d'Etampes, à la vente par adjudication sur surenchère, au plus offrant et dernier enchérisseur, et sur la mise à prix ci-après indiquée, de l'immeuble dont la désignation suit.

DÉSIGNATION :

Lot unique.

Une MAISON sise à Etréchy, rue du Gord, composée d'une chambre froide et d'une chambre à feu, dans laquelle est une cheminée et un four, dont la motte est dans la chambre froide ; grenier dessus couvert en tuiles ; cour close de murs ;

Peit bâtiment en appentis au fond de la cour, appuyé sur le pan de la grange ci après ; grange d'un espace couverte en tuiles ;

Le tout tenant par devant la rue du Gord, où est pratiquée l'entrée de la cour, par derrière les héritiers Rousseau, d'un côté la rue du Clozeau, et d'autre côté madame Cochonneau.

Porté au cadastre section A, numéros 3109 et 3110. Sur la mise à prix de 968 fr. 35 c.

S'adresser, pour les renseignements :

A Etampes,

En l'étude de M^e BREUIL, avoué poursuivant la vente, rue Saint-Jacques, numéro 50 ;

A Chalo-Saint-Mars,

En celle de M^e PASQUET, notaire, commis pour procéder à la vente, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété.

Fait et dressé par moi, avoué poursuivant soussigné.

A Etampes, le huit octobre mil huit cent soixante-quinze.

Signé, L. BREUIL.

En suite est écrit : Enregistré à Etampes, le neuf octobre mil huit cent soixante-quinze, folio 176 verso, case 3. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes double décime compris.

Signé : DELZANGLES.

Etude de M^e ROBERT, commiss.-priseur à Etampes.

VENTE MOBILIÈRE

Par suite du décès de Madame veuve MASSONNET,

A ETAMPES, RUE SAINT-MARTIN, n° 61,

Le Jeudi 14 Octobre 1875, à midi,

Par le ministère de M^e ROBERT,

Commissaire-priseur à Etampes.

Consistant en :

Couchettes, Lingerie, Lingé, Secrétaire, Buffet, Fautail Voltaire, Chaises, Tables, Horloge, Effets, Batterie de cuisine et autres objets.

AU COMPTANT.

Dix centimes par franc en sus des prix.

Etude de M^e SERGENT, notaire à Milly.

A VENDRE

à l'amiable,

LA

FERME DE ROINVILLIERS

Canton de Méryville (Seine-et-Oise),

Comprenant Bâtimens en bon état

ET 173 HECTARES DE

TERRE LABOURABLE

Revenu net d'impôts : 7,250 fr.

S'adresser à M^e SERGENT, notaire à Milly. 6

PARIS. — PALAIS-ROYAL.

Galerie Montpensier, 41,

Rue Montpensier, 26.

RESTAURANT TRAPPE

ANCIENNE MAISON DES PLUS RECOMMANDABLES

Déjeuners 1 fr. 75.

Dîners, 2 fr. 25 et 2 fr. 75.

LIEBIG

BOUILLON INSTANTANÉ

ÉCONOMIQUE, PRÉCIEUX

Pour Sauces et pour Assaisonnemens

4 MÉDAILLES D'OR, 3 GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR

1867, 1868, 1869, 1872, 1873

Paris, Amsterdam, Havre, Moscou, Vienne

Mis hors Concours — Lyon 1872

SE VEND PARTOUT

EN GROS : 30, rue des Petites-Ecuries PARIS

PETITS CHEVAUX

A VENDRE

Le Mardi 12 Octobre courant, M. DESSEAUSSOIS mettra en vente, chez M. CHARPENTIER, à l'Etoile, 25 Petits Chevaux poneys de toute beauté et propres à tout usage.



AVIS AU COMMERCE ET A L'AGRICULTURE

H. ET J. DECONINCK, à Dunkerque et à Arras, ont présentement à vendre 13 variétés de Blés de semence anglais et français ; agents de Frédéric F. HALLETT (blés généalogiques). Achats faits directement sur les lieux de production. — Même maison : Nitrate de soude (importation directe) et tous autres engrais chimiques sur dosage garanti.

ENGRAIS PICHELIN FRÈRES, A LA MOTTE-BEUVRON (Loir-et-Cher) SUCCESSEURS

Brevetés s. g. d. g. MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION NATIONALE DE PARIS 1860. 18 médailles d'or et d'argent aux concours nationaux et régionaux de 1855 à 1875.

VENTE SUR GARANTIE D'ANALYSE

PRODUITS CHIMIQUES. ENGRAIS de GUANO DE LA MOTTE, ENGRAIS PICHELIN POUR BETTERAVES, PHOSPHO-GUANO DE LA MOTTE, POUDRE D'OS, SUPERPHOSPHO-AZOTE, SUPERPHOSPHATES, ENGRAIS DES VIGNES, ENGRAIS des PRÉS, NOIR ANIMAL, PHOSPHATES des ARDENNES et du MIDI, etc. — DEPOT à Angerville, chez M. CHENU FILS. 7-7

BOULOGNE-SUR-MER

PAS-DE-CALAIS

Saison d'Été 1875, Bals, Concerts, Théâtre : Opéra et Fêtes.

Bains, Casino, Courses, Régates, Excursions en mer, Pèlerinages.

BAINS DE MER

20-19

CINQ FRANCS PAR MOIS

JUSQU'À CENT FRANCS D'ACQUISITION

Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois. En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois, pour un achat de cent francs et au-dessous.

CRÉDIT LITTÉRAIRE ET MUSICAL

ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE

Concile œcuménique de Rome, splendides illustrations en chromo, véritable monument élevé à la gloire du Saint-Siège et de l'Église, 8 vol. in-folio. 800 fr. Payables 50 francs par trimestre.
La Vie de N.-S. Jésus-Christ, par Jérôme Nadal, 2 grands volumes in-folio, illustrés de 130 gravures sur acier. 90 fr.
Vie de la très-sainte Vierge, par Le Muletier, 2 vol. in-8° raisin, illustrés sur acier. Prix des 2 vol. 25 fr.
La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr.
Missale Romanum, splendide édit. Mame, 1 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr.
Les Évangiles. Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement reliées. 700 fr.
DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr.
Grande carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr.
Géographie. Dernière édition, par Malte-Brun fils, 8 vol. in-8°, gravures sur acier et coloriées, broché. 80 fr.
Causes célèbres illustrées, 7 vol. 49 fr.
Art pour tous, par C. Sauvageot, 43 vol. 390 fr.

POUGET. Des Droits et des obligations des divers négociants et commissionnaires, 4 vol. in-8°. 32 fr.
PELOUZE et FREMY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8°. 120 fr.
BREHM. La vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes. 4 vol. in-8°. 42 fr.
L'École normale, journal d'éducation et d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs. 13 vol. in-8°. 65 fr.
BALZAC. Seule édition complète, nouvelle et définitive, publiée par Michel Lévy frères. 24 vol. in-8°. 180 fr.
CHIATEAUBRIAND. Œuvres illustrées, 9 gros vol. in-8° jésus. 400 fr.
MUSSET (Alfred de). Œuvres complètes, grande édition, avec illustrations de Bida. 10 magnifiques vol. in-8°. 80 fr.
La famille d'Orléans, magnifique volume in-folio avec introduction historique par Jules Janin, les titres et les armes en chromo, et tous les portraits, biographies et autographes de chacun des membres de cette famille. 40 planches, riche album de salon. 120 fr.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris : Méthodes, Etudes, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés d'Opéras, Musique religieuse, etc.
La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve faite sur les catalogues.

Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, doigtée par Moscheles, Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 11 volumes grand format. Prix : 80 fr. Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

Bulletin commercial.

MARCHÉ d'Etampes.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ d'Angerville.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ de Chartres.	PRIX de l'hectol.
2 Octobre 1875.	fr. c.	8 Octobre 1875.	fr. c.	2 Octobre 1875.	fr. c.
Froment, 1 ^{re} q.	20 68	Blé froment	19 00	Blé élite	20 50
Froment, 2 ^e q.	19 46	Blé-boulangier	16 34	Blé marchand	19 50
Méteil, 1 ^{re} q.	17 25	Méteil	15 00	Blé champart	18 25
Méteil, 2 ^e q.	15 28	Seigle	12 00	Méteil mitoyen	16 75
Seigle	12 31	Orge	10 67	Méteil	14 50
Escourgeon	13 11	Escourgeon	9 67	Seigle	12 00
Orge	12 48	Avoine	9 00	Orge	11 50
Avoine	10 12			Avoine	8 85

Cours des fonds publics. — BOURSE DE PARIS du 2 au 8 Octobre 1875.

DÉNOMINATION.	Samedi 2	Lundi 4	Mardi 5	Mercredi 6	Jeudi 7	Vendredi 8
Rente 5 0/0	104 25	104 35	104 45	104 62	104 90	105 00
— 4 1/2 0/0	95 10	95 20	95 75	95 75	95 50	95 00
— 3 0/0	65 40	65 55	65 50	65 55	65 55	65 80

Informez aux exemplaires distribués

par l'imprimeur soussigné.

Etampes, le 9 Octobre 1875.

Vu pour la légalisation de la signature de M. Aug. ALLIEN,

apposée ci-contre, par nous Maire de la ville d'Etampes.

Etampes, le 9 Octobre 1875.

Enregistré pour l'annonce n° Folio

Reçu franc et centimes, décimes compris.

A Etampes, le 1875.